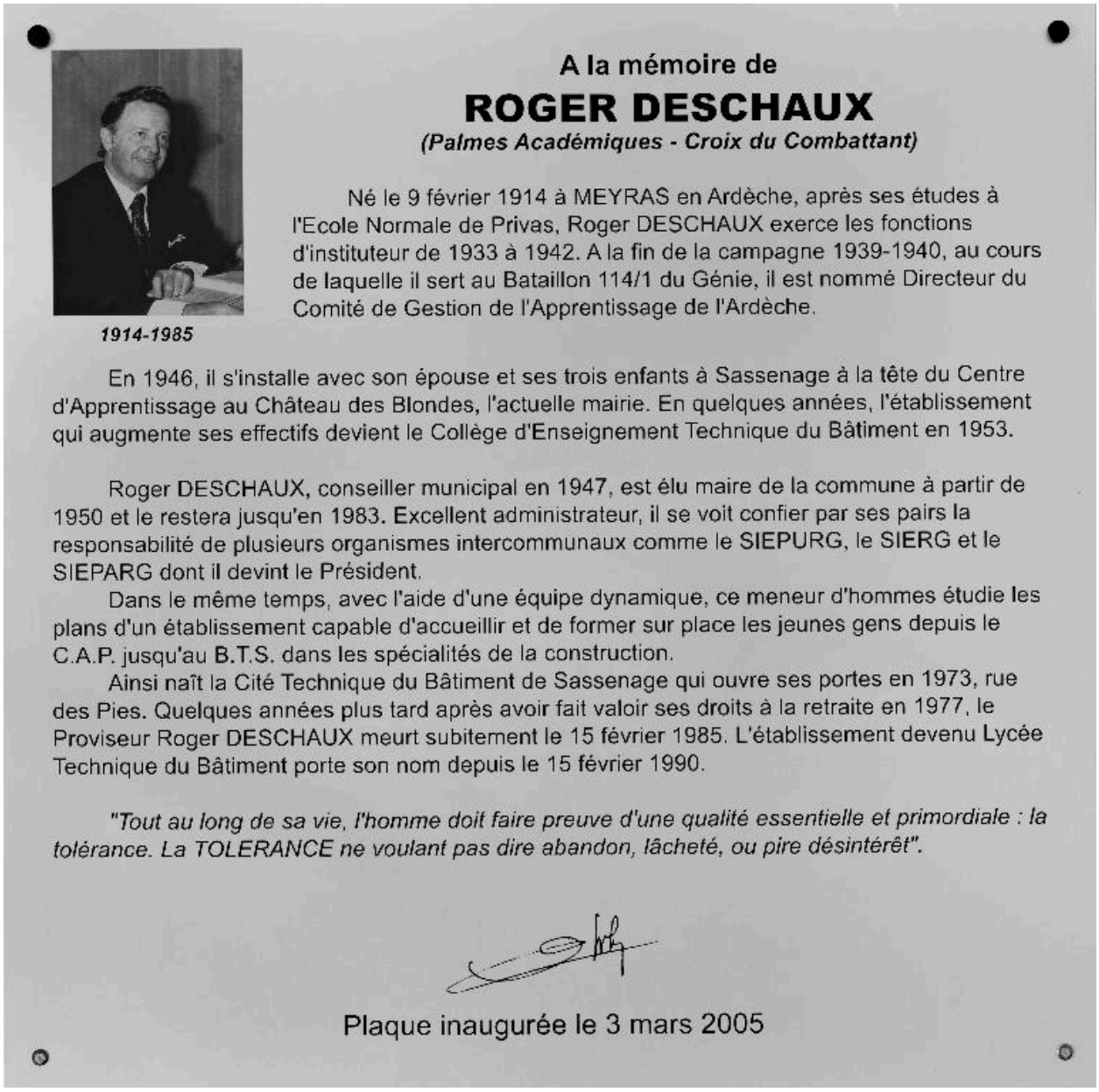

A la mémoire de

ROGER DESCHAUX

(Palmes Académiques - Croix du Combattant)

1914-1985

Né le 9 février 1914 à MEYRAS en Ardèche, après ses études à l'Ecole Normale de Privas, Roger DESCHAUX exerce les fonctions d'instituteur de 1933 à 1942. A la fin de la campagne 1939-1940, au cours de laquelle il sert au Bataillon 114/1 du Génie, il est nommé Directeur du Comité de Gestion de l'Apprentissage de l'Ardèche.

En 1946, il s'installe avec son épouse et ses trois enfants à Sassenage à la tête du Centre d'Apprentissage au Château des Blondes, l'actuelle mairie. En quelques années, l'établissement qui augmente ses effectifs devient le Collège d'Enseignement Technique du Bâtiment en 1953.

Roger DESCHAUX, conseiller municipal en 1947, est élu maire de la commune à partir de 1950 et le restera jusqu'en 1983. Excellent administrateur, il se voit confier par ses pairs la responsabilité de plusieurs organismes intercommunaux comme le SIEPURG, le SIERG et le SIEPARG dont il devint le Président.

Dans le même temps, avec l'aide d'une équipe dynamique, ce meneur d'hommes étudie les plans d'un établissement capable d'accueillir et de former sur place les jeunes gens depuis le C.A.P. jusqu'au B.T.S. dans les spécialités de la construction.

Ainsi naît la Cité Technique du Bâtiment de Sassenage qui ouvre ses portes en 1973, rue des Pies. Quelques années plus tard après avoir fait valoir ses droits à la retraite en 1977, le Proviseur Roger DESCHAUX meurt subitement le 15 février 1985. L'établissement devenu Lycée Technique du Bâtiment porte son nom depuis le 15 février 1990.

"Tout au long de sa vie, l'homme doit faire preuve d'une qualité essentielle et primordiale : la tolérance. La TOLERANCE ne voulant pas dire abandon, lâcheté, ou pire désintérêt".

Plaque inaugurée le 3 mars 2005

Plaque commémorative de Roger Deschaux

IVR84_20163800120NUC
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation